

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 8 février 2018

**Première finale nationale du concours *Eloquentia*
à l'Académie des beaux-arts
Martial Jardel, lauréat du concours**

L'Académie des beaux-arts a accueilli, dans la soirée du mercredi 7 février, la première finale nationale du concours d'expression publique *Eloquentia* sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, en présence de Madame Françoise Nyssen, ministre de la culture, et de nombreuses personnalités.

Après que Monsieur Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, a ouvert le concours et que Madame Françoise Nyssen a prononcé un discours sur les vertus de la parole et de l'expression publique, les finalistes, **Martial Jardel** (lauréat *Eloquentia* Limoges 2017), **Grégoire Gouby** (lauréat *Eloquentia* Saint-Denis 2017), **Alyune-Blondin Diop** (finaliste *Eloquentia* Nanterre 2017) et **Ludivine Soulier** (lauréate *Eloquentia* Grenoble 2017) se sont affrontés autour de deux thèmes : « **La parole est-elle un art contemporain ?** » et « **L'interprétation est-elle une création ?** ».

Le jury du concours était composé de **Maître Charles Haroche** (avocat au barreau de Paris), **Maître Isabelle Chataigner** (avocat au barreau de Paris), **Maître Anne-Sophie Laguens** (avocat à la Cour), **Maître Bertrand Périer** (avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation), **Maître Edmond-Claude Fréty** (avocat au barreau de Paris), **Guillaume Prigent** (directeur adjoint de cabinet au Conseil National des Activités Privées de Sécurité), **Loubaki Loussalat** (professeur d'écriture, poésie et slam), **Régis Wargnier**, réalisateur, membre de l'Académie des beaux-arts et du rappeur **Kery James**.

Après délibérations, le jury a désigné **Martial Jardel** comme « **meilleur orateur de l'année 2017** ». Il a remporté une bourse d'études de 2000 euros dotée par la Coopérative Indigo et l'Académie des beaux-arts. Les trois autres finalistes ont également reçu des bourses d'études dotées conjointement par l'association et l'Académie, respectivement d'un montant de 1000 euros et 500 euros.

Le concours *Eloquentia* créé en 2012 par Stéphane de Freitas en Seine Saint Denis est le premier concours d'expression publique francophone, organisé au niveau universitaire.

L'une des cinq Académies composant l'Institut de France, l'**Académie des beaux-arts** encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique en France et à l'étranger. Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, la Compagnie réunit cinquante-neuf membres répartis au sein de huit sections artistiques.

Contacts - Académie des beaux-arts

Hermine Videau-Sorbier

Aurore Bachelet

23, quai de Conti – 75006 Paris - com@academie-des-beaux-arts.fr – tél. : 01 44 41 43 20